

Comptabilité locale et provinciale

Objectifs

- Dans le cadre de l'élaboration du budget, illustrer les principes budgétaires par l'établissement d'un projet de budget.
- Enregistrer des opérations dans le grand livre des opérations budgétaires (Recettes et dépenses).
- Dans l'approche de la comptabilité générale :
 - expliquer la notion de bilan;
 - expliquer la notion de compte de résultat;
 - expliquer les variations enregistrées dans ces deux documents lorsqu'une pièce comptable est inscrite dans la comptabilité, expliquer le calcul du résultat, et l'affectation de celui-ci.
- Dans les reports de crédit :
 - expliquer le mécanisme du report de crédit;
 - compléter un formulaire (T) de reports de crédit (formule simplifiée avec crédit en suffisance);
 - réagir face à la situation d'un crédit insuffisant.

Connaissances préalables

1 → des connaissances de base dans la matière sont recommandées.

Cours conseillé.s au préalable :

Notions de finances.

Volume horaire

20 heures.

Type de cours

Cours dispensés en journée et en soirée.

Agrément

Formation agréée de base, nécessitant la réussite de l'examen.

Gestionnaires de formations

Sabine Duveau
+32 (65) 342 505

Sylvie Manette
+32 (65) 342 506

Vanessa Iserbyt
+32 (65) 342 515

hfea.cellulergb
@hainaut.be

